

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:142106-2020:TEXT:FR:HTML>

Belgique-Namur: Services d'architecture
2020/S 059-142106

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Services

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, 2020/S 046-108576)

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Province de Namur — Service des marchés publics

Numéro national d'identification: 0207.656.511_538952

Adresse postale: Rempart de la Vierge 2/1

Ville: Namur

Code NUTS: BE352

Code postal: 5000

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Sabine Guisse

Courriel: sabine.guisse@cfwb.be

Téléphone: +32 24133421

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.province.namur.be/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=368730>

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Namur — Trem.a Musée des arts anciens — Désignation d'une équipe d'auteurs de projet pour l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de rénovation et d'extension de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy

Numéro de référence: PNCMP-Trem.a-F02_1

II.1.2) Code CPV principal

71200000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Les services concernent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de restauration, de rénovation et d'extension du bâtiment historique: un hôtel de maître du XVIII siècle classé comme monument par AR du 24.4.1944. L'infrastructure n'est plus adaptée aux normes de sécurité et d'accessibilité ni aux exigences

muséales contemporaines, d'autant que le musée est reconnu en catégorie A. Le récit muséal restera centré autour de l'art mosan du moyen-âge tandis que le musée ambitionne de développer des activités innovantes autour de la notion de trésor et d'atteindre le nombre de 25 000 visiteurs/an (15 000 en 2017). La surface-plancher totale actuelle, d'environ 1 500 m² (1/4 inutilisable-stabilité), devra être augmentée pour atteindre 3 750 m². Le programme inclut des espaces d'expositions permanentes et temporaires ainsi que les services complémentaires destinés au public, au personnel mais également au stockage de la collection, dont les conditions de conservation seront adaptées.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

19/03/2020

VI.6) **Référence de l'avis original**

Numéro de l'avis au JO série S: 2020/S 046-108576

Section VII: Modifications

VII.1) **Informations à rectifier ou à ajouter**

VII.1.2) **Texte à rectifier dans l'avis original**

Numéro de section: IV.2.2)

Endroit où se trouve le texte à rectifier: Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Au lieu de:

Date: 22/04/2020

Heure locale: 12:00

Lire:

Date: 05/05/2020

Heure locale: 12:00

Numéro de section: VI.3)

Endroit où se trouve le texte à rectifier: Informations complémentaires

Au lieu de:

[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:

— annexe 1: formulaire DUME.xml;

— annexe 2: critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature.

Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics.

Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché;

[2] La procédure se déroule en deux temps:

1) Sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre;

2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. Les critères d'attribution sont les suivants:

— qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (45 %);

— performance et fonctionnalité (35 %);

— optimisation de l'investissement (15 %) et présentation de l'offre (5 %);

[3] Le cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la cellule architecture: www.marchesdarchitecture.be

[4] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la cellule architecture, du/des pouvoirs subsidiant(s) le cas échéant ainsi que de minimum trois experts extérieurs;

[5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 14 000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la 1^{re} facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus;

[6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7) est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux;

[7] Pour visiter les lieux, l'accès est organisé aux dates suivantes: le 31 mars (9h00-12h00) et le 2 avril (13h00-17h00). Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.

Lire:

[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:

— annexe 1: formulaire DUME.xml;
— annexe 2: critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature. Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics.

Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché;

[2] La procédure se déroule en deux temps:

1) Sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre;

2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. Les critères d'attribution sont les suivants:

— qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (45 %);
— performance et fonctionnalité (35 %);
— optimisation de l'investissement (15 %) et présentation de l'offre (5 %);

[3] Le cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la cellule architecture: www.marchesdarchitecture.be

[4] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des

représentants des futurs utilisateurs, de la cellule architecture, du/des pouvoirs subsidiant(s) le cas échéant ainsi que de minimum trois experts extérieurs;

[5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 14 000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus;

[6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7) est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux;

[7] Les modalités de visite des lieux sont adaptées en raison des mesures liées à l'épidémie de COVID-19. Les visites du 31 mars et du 2 avril sont annulées. Les visites sont reportées à la semaine du 20 avril. Afin de pouvoir répondre aux mesures sanitaires, même en cas de prolongation de la période de confinement au-delà du 5 avril, les visites se feront uniquement sur rendez-vous et seront limitées à une visite par (groupement) candidat. En cas de prolongation du confinement durant la semaine de visites, chaque (groupement) candidat ne sera autorisé à envoyer qu'une seule personne. Les rendez-vous doivent être demandés par courriel (benjamin.fauville@province.namur.be) jusqu'au lundi 20 avril 12h00 au plus tard. Le courrier électronique de demande doit renseigner: nom du (groupement) candidat, nom de la personne désignée pour la visite, indisponibilités majeures éventuelles de cette personne durant la semaine du 20 avril. Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.

VII.2)

Autres informations complémentaires:

Report de la date de dépôt de candidature IV.2.2) et modification des modalités de visite facultative VI.3 [7]).